

Annie Marie Ducroux

2008

Présidente du Conseil national du développement durable

- Etablir des critères partagés de développement durable et les mettre en oeuvre pour les prises de décision internationale, nationale et locale.
- Associer de façon effective les citoyens, les acteurs de la société civile et les autorités locales à l'élaboration des décisions qui les concernent, rechercher une expertise pluraliste et contradictoire en articulant recherche scientifique institutionnelle et connaissances ou données des acteurs de la société civile.
- Affecter une part significative de l'aide publique au développement et de la coopération décentralisée à des programmes d'appui à la mise en oeuvre d'agenda 21 locaux, nationaux, sous-régionaux.

<== [Les trois propositions précédentes](#) <==> [Les trois propositions suivantes](#) ==>
